

## DELIBERATION du conseil d'administration de l'université de Bourgogne

Séance du 19 novembre 2024

Délibération n° 2024 – 19/11/2024 – 4

*Travaux de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU)  
du 7 novembre 2024*

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'université de Bourgogne
- VU l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire rendu en sa séance du 7 novembre 2024

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16  Membres présents : 17 Membres représentés : 8 Total : 25	<b>Refus de vote : 0</b> <b>Abstention(s) : 0</b>  <b>Suffrages exprimés : 25</b>  <b>Pour : 25</b>  <b>Contre : 0</b>
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve les travaux de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du 7 novembre 2024 :**

- ✓ Travaux des commissions :
  - FSDIE des 12 septembre et 14 octobre 2024 et la ventilation budgétaire des crédits accordés aux associations
  - Vie étudiante du 10 octobre 2024 et les propositions de labellisation d'associations
  - Subventions culturelles du 11 octobre 2024 et la ventilation budgétaire des crédits accordés aux associations
- ✓ Travaux de la commission CVEC :
  - du 10 septembre 2024 - orientations budgétaires 2025
  - du 4 octobre 2024 - appel à projets 2025

Dijon, le 19 novembre 2024

Le Président de l'université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

*P.J. : Travaux des commissions FSDIE des 12-09 et 14-10-2024, subventions culturelles du 11-10-2024, vie étudiante du 10-10-2024 -CVEC des 10-09 et 4-10-2024*

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,  
Chancelière de l'université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

## Commission FSDIE du 12/09/2024

Salle 259- MU

### Membres

Présents : Léonard de Almeida Girod (Vice-Président Vie associative), Maxence Roulliat (Vice-Président à la vie, à la démocratie et au bien-être étudiant), Caroline GERIN (BVA), Thomas Pita (Responsable BVE), Lucie Chupin (élue CFVU).

Excusés : Ligan Guy-Daniel

### Associations représentatives

Absentes : OPEIF, FEBIA, BEDAPS, CEDB, AESEGB, FEBIA

Séance levée à 12h10

### 1. Etudes des dossiers

Etudes des dossiers :

- **22** dossiers de subventions FSDIE,
- **11** avis favorables,
- **7** avis défavorables,
- **3** reports,
- **1** dossier non étudié.

Les avis sont recueillis dans le tableau ci-joint.

La commission FSDIE remarque que la qualité des dossiers est globalement moyenne (*les dossiers doivent présenter des factures numérotées, les tableaux des budgets prévisionnels ne correspondant pas aux factures et les associations utilisent encore les anciens modèles*), ce qui est appréciable pour l'instruction et relevée par la commission.

## Commission FSDIE du 12 septembre 2024

Salle 259- MU de 9h à 12h

REPORT	N° dossier Projets	ASSOCIATIONS	PROJETS	Date début	Date fin	Budget total	FSDIE sollicité	Sub. culturelles	Avis commission	Règle 50%	FSDIE accordé	COMMENTAIRES
	334-2024	ABEP	XIX gala de pharmacie	09/03/2024	10/03/2024	27142	2000		FAVORABLE		1500	Les dépenses ne sont pas justifiées. 1471.11€ de dépense non justifiée sur 27 142€ au total du GALA. Un seul devis bus donc 672€ non justifié sur les 1344€ - Facture Dj manquante 730.66€ La commission relève une consommation d'alcool qui semble trop importante. Le montant FSDIE attribué sera réévalué à 1500 euros .
	352-2024	ASUB71 LE CREUSOT	EURO TOURNOIS 2024	19/04/2024	05/05/2024	12535,3	5000		FAVORABLE		5000	Budget prévisionnel à l'équilibre. Le projet est accepté. La commission a émis un avis favorable.
	378-2024	ISAT FORMULA IFT	Participation étudiante internationale FSAE	01/08/2024	07/08/2024	9596,38	8 000		DEFAVORABLE		0	Il manque des devis et le tableau prévisionnel n'est pas équilibré. Attention montant FSDIE à 50% du montant global. La commission émet un avis défavorable. Pas de report.
	386-2024	CEMD	GALA DE MEDECINE	16/05/2024	17/05/2024	27113,23	2 800		DEFAVORABLE		0	Il manque des devis et le tableau prévisionnel n'est pas équilibré. La commission émet un avis défavorable. Pas de report.
	429-2024	AJMGB	Gala interne Bourguignon 2024 (annulé et remplacé par dossier 486)	01/06/2024	02/06/2024	14767	4000		NON ETUDIER		0	Dossier en report, redéposer avec le nouveau n°486
	444-2024	AJCT	Remise des Diplômes 2024	18/10/2024	18/10/2024	3566,59	3566,59		DEFAVORABLE		0	Il manque des devis et le tableau prévisionnel n'est pas équilibré. La commission émet un avis défavorable. Pas de report.
	447-2024	CEMD	Congres janvier 2024 a juillet 2024	01/01/2024	31/07/2024	1943,31	2000		DEFAVORABLE		0	Il manque des devis et le budget prévisionnel n'est pas à l'équilibre, les montants ne doivent pas être des chiffres ronds mais contenant des centimes. REPORT du dossier pour la FSDIE du mois d'octobre 2024.
	460-2024	UNEF	Bourses livres solidaires	02/12/2024	05/12/2024	189	92,5		DEFAVORABLE		0	Il manque des devis et le tableau prévisionnel n'est pas équilibré. La commission émet un avis défavorable. Pas de report.
	461-2024	UNEF	Distribution de produits alimentaires et d'hygiène	16/09/2024	17/09/2024	288,5	142,5		DEFAVORABLE		0	Il manque des devis et le tableau prévisionnel n'est pas équilibré. La commission émet un avis défavorable. Pas de report.
	463-2024	UNEF	Guide de rentrée	02/09/2024	06/09/2024	2510	1250		DEFAVORABLE		0	Il manque des devis et le tableau prévisionnel n'est pas équilibré. La commission émet un avis défavorable. Pas de report.
	466-2024	GNUB	Campus biodiversité	01/09/2024	31/07/2025	1631,18	815,59		FAVORABLE		648,26	Budget prévisionnel à retourner pour un montant de 648,26 euros. La commission a re-évalué le montant de la demande en fonction des devis transmis. Avis favorable pour 648,26 euros.
	468-2024	ADD	sweet	01/09/2024	01/11/2024	2500	200		FAVORABLE		200	Budget prévisionnel à l'équilibre. Les devis correspondent bien à chaque ligne budgétaire. AVIS FAVORABLE
	470-2024	FEBIA	Congrès FEBIA	31/05/2024	31/05/2024	2458,01	2458,01		FAVORABLE		2458,01	Budget prévisionnel à l'équilibre. Les devis correspondent bien à chaque ligne budgétaire. AVIS FAVORABLE
	475-2024	COD	Gala de fin d'année	07/06/2024	08/06/2024	7710,93	2310,93		FAVORABLE		2310,93	Budget prévisionnel à l'équilibre. Les devis correspondent bien à chaque ligne budgétaire. AVIS FAVORABLE
	476-2024	ISAT EVENT	Gala Isat	09/11/2024	10/11/2024	105 887,34	11 212		REPORT		0	Il manque des devis et le tableau prévisionnel n'est pas équilibré. La commission émet un avis de report pour la prochaine commission FSDIE.
	486-2024	AJMGB	Gala interne Bourguignon 2024	01/06/2024	01/06/2024	37 706,16	3770,62		FAVORABLE		3770,62	Budget prévisionnel à l'équilibre. Les devis correspondent bien à chaque ligne budgétaire. AVIS FAVORABLE
	487-2024	FEBIA	Week-end de rentrée	06/09/2024	08/09/2024	252,73	126,36		FAVORABLE		126,36	Budget prévisionnel à l'équilibre. Les devis correspondent bien à chaque ligne budgétaire. AVIS FAVORABLE
	490-2024	AJMGB	Annule et remplace le 429-2024 - Week-end d'intégration	04/10/2024	07/10/2024	14767	2953		FAVORABLE		2953	Budget prévisionnel à l'équilibre. Les devis correspondent bien à chaque ligne budgétaire. AVIS FAVORABLE
	492-2024	STOCK	Enregistrement the Mass	01/12/2024	08/12/2024	2023,34	350		FAVORABLE		350	Budget prévisionnel à l'équilibre. Les devis correspondent bien à chaque ligne budgétaire. AVIS FAVORABLE
	494-2024	AIHD	Association non labélisée						REPORT		0	
	497-2024	CEMD	Week end de cohésion- coin serein	20/09/2024	22/09/2024	312	312		FAVORABLE		312	Budget prévisionnel à l'équilibre. Les devis correspondent bien à chaque ligne budgétaire. AVIS FAVORABLE
	498-2024	CEMD	Week-end ski 2024	12/12/2024	15/12/2024	27860	5572		REPORT		0	Il manque des devis et le tableau prévisionnel n'est pas équilibré. La commission émet un avis de report pour la prochaine commission FSDIE.

Total : **19 629**

Instances	
CFVU	07/11/2024
CA	19/11/2024

## Commission FSDIE du 14/10/2024

9H15- Salle de conférence- MDE

### Membres

Présents : M. Léonard de Almeida Girod (Vice-Président Vie associative), M. Maxence Roulliat (Vice-Président à la vie, à la démocratie et au bien-être étudiant), Mme Caroline GERIN (BVA), M. Thomas Pita (Responsable BVE), M. Philippe VIGNERON (Elu CFVU), Mme Carine MICHEL (Vice-Présidente CFVU) et M. Robinson DAOUST (Vice-Président CAC).

### Excusée

Mme Sylvie LAIGNEAU-FONTAINE (Elue CFVU)

### Associations représentatives

#### 1. Rappel du fonctionnement de la commission FSDIE

#### 2. Etude des dossiers

Etudes des dossiers :

- 30 dossiers de subventions FSDIE,
- 24 avis favorables,
- 4 reports,
- 2 dossier non étudiés (ESN – 548 + De Taille et d'estoc- 556)

Les avis sont recueillis dans le tableau ci-joint.

La commission FSDIE remarque que la qualité des dossiers est globalement moyenne (*les dossiers doivent présenter des factures numérotées, les tableaux des budgets prévisionnels ne correspondant pas aux factures et les associations utilisent encore les anciens modèles*), ce qui appréciable pour l'instruction et relevée par la commission.

Séance levée à 12h15

**COMMISSION FSDIE DU 14 OCTOBRE 2024**

9H15- SALLE DE CONFERENCE- MDE

REPORT	N° PROJET	ASSOCIATION	ACTIVITES	Date début	Date fin	Budget total €	FSDIE demandée	Avis commission	FSDIE accordée €	COMMENTAIRES
X	498	CEMD	Weekend ski 2024	12/12/2024	15/12/2024	16 400,00 €	5 572,00 €	FAVORABLE	1 640,00 €	Favorable avec mise à jour du montant accordé : Pour ce genre de demande les montants accordés en FSDIE plafonne à 10% du budget global du projet.
X	476	ISAT EVENT	GALA	09/11/2024	10/11/2024	90 252,43 €	11 212,00 €	FAVORABLE	9 025,20 €	
	502	CEDB	Rentrée 2024	11/09/2024	30/09/2024	213,68 €	133,24 €	FAVORABLE	106,84 €	Favorable avec mise à jour du montant accordé : Non prise en charge de la dépense "Carte adhérents devis 2", dépenses relevant du fonctionnement associatif au regard de la commission. Revision du montant accordé à hauteur de : 106,84 €
	504	SPLL	Aide a la communication	08/09/2024	30/06/2025	199,46 €	199,46 €	FAVORABLE	199,46 €	
	506	BEDAPS	Déplacement a St Etienne Conseil Administration	13/09/2024	15/09/2024	10 133,00 €	49,88 €	FAVORABLE	49,88 €	
	507	BDE POLYTECHNIQUE DIJON	Voyage Amsterdam	14/11/2024	17/11/2024	11 640,00 €	3 492,00 €	FAVORABLE	2 328,00 €	Favorable avec mise à jour du montant accordé : Les montants pris en charge pour ce genre de projet voyage s'élèvent à 20% des dépenses. La commission accepte le dossier avec une revision du montant accordé à hauteur de : 2328 €
	509	ABEP	Soirée Lasergame	17/09/2024	17/09/2024	750,00 €	750,00 €	REPORT	0,00 €	Le dossier est incomplet. Il manque de précisions dans le budget et aucun devis n'est présenté.
	510	FEBIA	Congrès FASE	19/09/2024	21/09/2024	752,74 €	376,37 €	FAVORABLE	376,37 €	
	513	FEBIA	Chili party	16/09/2024	16/09/2024	4 977,00 €	4 977,00 €	FAVORABLE	4 977,00 €	
	514	ESN	Découverte de la Région Bourgogne	28/09/2024	28/09/2024	890,00 €	445,00 €	FAVORABLE	445,00 €	
X	519	OPEIF	Echange inter facultés CONGO	11/06/2024	21/07/2024	21 551,78 €	10 272,68 €	FAVORABLE	10 272,68 €	Nous acceptons cette demande à titre exceptionnelle (hors cadre suite à deux report). La commission FSDIE encourage l'association à diversifier ses ressources afin d'assurer la pérennité de l'action de l'association (région, CROUS, mécénat, etc.)
	521	GNUB	Sorties Salamandres	21/10/2024	30/11/2024	101,44 €	50,72 €	FAVORABLE	50,72 €	
	523	BEDAPS	Formation à domicile	27/09/2024	29/09/2024	342,73 €	180,44 €	FAVORABLE	171,36 €	Une incohérence a été observée entre le montant FSDIE demandé dans le formulaire de demande et le budget prévisionnel. Le montant accordé retenu s'élève à 171,36€.
	524	GNUB	Sortie Brame du Cerf	01/10/2024	20/10/2024	94,20 €	47,10 €	FAVORABLE	47,10 €	
	525	GNUB	Sortie Chiroptères	17/10/2024	17/06/2025	38,10 €	38,10 €	FAVORABLE	38,10 €	
	526	GNUB	Sortie migration en Saone et Loire	13/10/2024	20/10/2024	99,36 €	49,68 €	FAVORABLE	49,68 €	
	529	AIHD	Journée d'intégration	04/10/2024	04/10/2024	5 454,50 €	2 727,25 €	REPORT	0,00 €	Motif : Une modification substantielle du budget a été effectuée lors du délais accordé pour fournir les justificatifs. De plus, le nouveau budget présenté n'est pas à l'équilibre.
	535	ADD	Formation CONGRES ARES	11/10/2024	13/10/2024	414,14 €	414,14 €	FAVORABLE	414,14 €	
	538	SPECTRE	Carnaval étudiants	20/03/2025	20/03/2025	60 600,00 €	30 000,00 €	REPORT	0,00 €	La commission motive son report du fait qu'aucun comité de pilotage n'a été réunit à ce jour rn associant les services de l'université. L'association doute que l'association a obtenu ou obtienne prochainement les autorisations et les financements nécessaire pour porter un tel projet en mars 2025. Nous encourageons l'association à se rapprocher de M. ROUILLAT, Vice-Président délégué à la vie étudiante.
	541	PROCESSUALIS	Partipation Master 2 droit	17/10/2024	17/10/2024	180,00 €	90,00 €	FAVORABLE	90,00 €	
	544	GNUB	Sortie Grand Duc	08/11/2024	31/01/2025	105,48 €	52,74 €	FAVORABLE	52,74 €	
	545	BEST	Voyage découverte	08/02/2024	08/02/2024	1 695,00 €	831,00 €	FAVORABLE	831,00 €	La commission tient a rappelé à l'association la nécessité d'éditer une consigne de sécurité pour cet événement.
X	547	ASUB 71	Championnat du monde WIUC	05/11/2024	10/11/2024	25 780,00 €	12 000,00 €	FAVORABLE	12 000,00 €	Point de vigilance : Les devis pour ce genre de demande devront par la suite être adressé à l'association et non au nom de la composante qui heberge cette dernière.

552	<b>ADDICT</b>	SOIREE 5 ANS ASSO	26/03/2025	26/03/2025	1 094,76 €	<b>477,90 €</b>	REPORT	<b>0,00 €</b>	Mettre le budget prévisionnel à jour avec le montant exact du devis "Goodies" soit 386,73€, rééquilibrer les recettes en conséquence.
553	<b>ADDICT</b>	Journée d'intégration	12/09/2024	12/09/2024	248,01 €	<b>124,00 €</b>	FAVORABLE	<b>124,00 €</b>	
554	<b>CGC</b>	Modernisation et pérennisation cafétéria Med. Pharmacie	01/09/2024	01/04/2025	1 601,49 €	<b>1 101,49 €</b>	FAVORABLE	<b>179,89 €</b>	Pris en charge du coût du thermomètre et la différence des frais de formation à hauteur 157€. Nous laisserons CGC déposer un autre dossier pour le reste de ses dépenses.
557	<b>CHEERLEADING CMD</b>	Renouvellement tenues	05/10/2024	31/12/2024	6 632,60 €	<b>3 012,60 €</b>	FAVORABLE	<b>3 312,60 €</b>	
558	<b>STOCK</b>	Concert de fin d'année	26/11/2024	13/12/2024	4 179,06 €	<b>400,00 €</b>	FAVORABLE	<b>400,00 €</b>	

<b>Montant demandé par la commission</b>	<b>89 076,79 €</b>	<b>Montant attribué par la commission</b>	<b>47 181,76 €</b>
--	--------------------	---	--------------------



Bureau de la vie étudiante  
Maison De l'Etudiant

## Compte-rendu de Commission

Titre : **Réunion de la Commission de la Vie Etudiante - CVE**

Date : **Jeudi 10 octobre 2024 à 14h00**

Lieu : Salle de conférence- MDE

Ordre du jour : **DEMANDES DE LABELLISATION**

---

### Présents :

- Carine MICHEL, Vice-Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
- Guy-Daniel LIGAN, élu CA
- Thomas MORAUX, élu étudiant CFVU
- Thomas PITA, Responsable de la Vie Etudiante
- GERIN Caroline, Responsable du Bureau de la Vie Associative- BVA
- ROULLIAT Maxence, Vice-Président délégué à la Vie et à la Démocratie étudiante.

### Associations présentes :

AESEGB : Emilien DELBOSC  
CEDB : Laurine QUASA

---

A chaque association qui demande la labellisation, il est expliqué le processus, les instances, et droits et devoirs des associations labellisées, le lien et l'accompagnement proposé par l'université aux associations, notamment par l'intermédiaire du BVA, du vice-président délégué à la vie, à la démocratie et au bien-être étudiant.

Heure de passage	Teams	Nom de l'association	Président-e	Descriptif
14h15		<u><a href="#">4L VADROUILLE</a></u>	<b>Héloïse De Béru</b>	Objectifs : Récottes de matériel scolaire, sportif et d'aliments pour le don aux associations partenaires du 4L Trophy ; récolte de dons et recherche de sponsors pour nous aider à financer ce projet humanitaire, jeune, solidaire et sportif et nous permettre de rallier Dijon à Marrakech à bord de notre 4L. Une part financière est dédiée à la construction d'école pour les enfants du Maroc
		Association de filière : Sportive	Adresse association : Chez Mme Prune Saconney 11 rue Charrue 21000 DIJON	
		<b>Date de création : 16/03/2024</b>		

**Avis commission CVE : FAVORABLE**

14h30		<u><a href="#">BELMS</a></u> <b>Bureau des Etudiant en Licence Management du Sport</b>	<b>Noémie MARCELIN</b>	Objectifs : Le BELMS a pour but de créer des événements et tout ce qui peut s'y rattacher, par les étudiants de la Licence Management du Sport à l'UFR STAPS de Dijon.
		Association de filière : Sportive	Adresse association : 3 allée des Stades Universitaires, 2100 Dijon	
		<b>Date de création : 27/09/2023</b>		

**Avis commission CVE : FAVORABLE**

14h50		<u><a href="#">AIHD</a></u> <b>ASSOCIATION DES INTERNES DES HOPITAUX DE DIJON</b>	<b>Madeline ARDOUIN</b>	Objectifs : Perpétuer les traditions de l'internat, Développer les liens de camaraderie et d'amitié entre ses membres, Augmenter le rayonnement de l'internat tant au point de vue médical que social, Entreprendre et diriger l'étude et la défense de toute les questions susceptibles d'intéresser l'internat et les intérêts professionnels et corporatifs des différents internes en exercices; Créer une étroite collaboration entre les différents
		Association de filière : Santé	Adresse association : CHU DIJON	
		<b>Date de création : 25/01/2018</b>		



associations médico-  
chirurgicales et  
l'internat,  
Poursuivre l'exécution et le  
respect des résolutions  
votées par les assemblées  
générales de l'association

**Avis commission CVE : FAVORABLE**

15H20

**La Voix des  
Etudiants-es**

Association de filière :  
Culturelle

**Date de création :**  
**9/04/2024**

**DELHOMME Fiona**

Adresse association  
:  
MDE- FEBIA

Objectifs :

Faire paraître chaque mois à partir du mois  
d'octobre 2024 un journal numérique dans  
un premier temps à destination des  
étudiants.

**Avis commission CVE : FAVORABLE**

15h50

**ODES**

Organisation  
Dijonnaise des  
Etudiants en Santé

Association de  
filière :  
Santé

**Date de création :**  
**16/08/2024**

**Loukmane KADAR**

Adresse association  
:  
6 Rue Théodore  
Monod  
21000 DIJON

Objectifs :

Notre équipe faisait auparavant partie de  
l'OMAS (Organisation Musulmane des  
Acteurs de Santé), une association  
nationale fondée en 2015. L'objectif  
principal de cette association est de  
rassembler les professionnels de la santé  
afin de promouvoir la santé, diffuser des  
campagnes de prévention et encourager la  
recherche scientifique. OMAS offre  
également un accompagnement  
pédagogique aux étudiants pour maximiser  
leurs chances de réussite, avec l'ambition  
de devenir une référence nationale en  
matière de santé.

À Dijon, notre mission principale était  
d'accompagner les étudiants en PASS/LAS.  
Nous leur proposons des séances  
personnalisées bi-hebdomadaires, des  
vidéos explicatives et des fiches de révision,  
ainsi qu'un entraînement spécifique pour la  
préparation de l'oral. Nous avons  
également mis en place un groupe élite, qui  
permet aux étudiants de maintenir une  
hygiène de vie stricte et rigoureuse,  
essentielle à leur réussite. Chaque membre  
du groupe doit envoyer une photo de son  
réveil entre 6h et 6h30 et un bilan  
quotidien entre 21h et 22h, afin de suivre  
sa discipline et son avancement. En  
parallèle, nous avons créé un forum sur  
Discord où les étudiants peuvent poser  
leurs questions et échanger entre eux, et  
instauré un système de parrainage pour un  
accompagnement personnalisé. Nous  
avons aussi organisé des sorties avant la  
période de révision et après les concours.

L'objectif prioritaire était de donner une  
chance de réussite aux étudiants qui ne  
pouvaient pas se permettre les services des  
écoles préparatoires (notamment les  
séances de révision et la préparation à  
l'oral). Pour l'année 2023/2024, nous avons  
compté 84 adhérents PASS/LAS.

Nous avons pris la décision de quitter l'association nationale OMAS, car avec le temps, nous avons réalisé que nos politiques divergeaient considérablement. Le bureau national limitait nos initiatives et freinait notre évolution.

### **Avis commission CVE : FAVORABLE**

---

16h10	<b><u>MEDECINE ALPI</u></b> <b><u>DIJON</u></b>	<b>Léo Lepetit</b>	Objectifs :
	Association de filière : Sportive	Adresse association : 7 Bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON	Notre association a pour objectif de promouvoir un mode de vie sain, le dépassement de soi et la solidarité, tout en sensibilisant nos membres aux enjeux de la médecine d'urgence en milieu montagnard et de permettre au plus grand nombre de découvrir les joies qu'offrent les milieux de pleine nature et de montagne. Nous souhaitons aussi à travers nos activités en Bourgogne Franche Comté, dévoiler la richesse de notre région à ceux qui ne la connaissent pas. Le programme proposé par notre association permet une découverte progressive de la montagne sous toutes ses formes, de l'automne à l'été, avec des activités adaptées à tous les niveaux. Nous souhaitons ainsi rendre accessibles les sports de montagne à un maximum d'étudiants, tout en valorisant les aspects éducatifs et respectueux de l'environnement de ces pratiques.
	Date de création : 3/09/2024		

### **Avis commission CVE : FAVORABLE**

---

16h35	<b><u>Asso IH2-ISAT</u></b>	<b>Axel FRAUCIEL</b>	Objectifs :
X	Association de filière : ISAT NEVERS	Adresse association : 49 rue Mademoiselle Bourgeois, 58000 Nevers	Le projet visera à la réalisation de moteurs hydrogène de type combustion interne et des composants permettant leur fonctionnement. Ceci passera par la recherche de partenaires, économiques ou non, et à la recherche de solutions pour la réalisation du dit projet.
	Date de création : 06/04/2024		

### **Avis commission CVE : FAVORABLE**

---

16h55	<b><u>BDE ISAT</u></b>	<b>Esteban GERVAIS</b>	Objectifs :
X	ISAT NEVERS	Adresse association : 49 rue Mademoiselle Bourgeois, 58000 Nevers	Le projet visera à rétablir la cohésion entres étudiants de Nevers et apporter des projets communs.
	Association de filière : ISAT NEVERS		
	Date de création : 16/02/2010		

### **Avis commission CVE : FAVORABLE**

17h15

## **Le Bureau des Etudiants en Langues Dijon**

Association de  
filière :  
Littéraire,  
linguistique, et de  
sciences humaines,

**Date de création :**  
**12/07/2024**

**DOUANI Alexandre**

Adresse association  
:  
6 rue Nicolas  
Bornier 21000  
DIJON

Objectifs :

De promouvoir la filière langue au sein  
d'évènements

D'assister les étudiants en filière langue à  
l'université de Dijon dans leur intégration  
au sein de la vie étudiante

De proposer un tutorat pour les étudiants  
en filière langue à Dijon

De représenter les étudiants dans les  
relations entretenues avec les autres  
associations du campus de Dijon

De tisser des liens concrets entre les  
membres

D'animer la vie associative et étudiante par  
tous les moyens jugés nécessaires par le  
Conseil d'Administration

De proposer un local de travail exclusif aux  
membres de l'association

**Avis commission CVE : FAVORABLE**

---

17h45

## **Master 2 Droit Fiscal**

Association de  
filière :  
Juridique et  
économie gestion

**Date de création :**  
**16/09/2024**

**Mathilde Lainé**

Adresse association  
:  
UFR Droit  
Bureau 312,  
4 boulevard Gabriel  
21000 DIJON

Objectifs :

De promouvoir le Master en droit fiscal,

De fédérer les étudiants actuels, anciens et  
le corps enseignant autour d'un réseau  
professionnel dynamique,

De contribuer à l'organisation  
d'évènements académiques et  
professionnels centrés sur le droit, et plus  
particulièrement sur le droit fiscal.

L'association vise également à développer  
et entretenir des liens avec les anciens  
étudiants, à faciliter les échanges entre ces  
différents acteurs, et à renforcer la  
notoriété et l'influence du Master au sein  
de la communauté académique et  
professionnelle.

**Avis commission CVE : FAVORABLE**

---

18h10

## **Association RoundNet Dijon**

Association de  
filière :  
Sportive

**Date de création :**  
**02/06/2021**

**Rudy TOUSSAINT**

Adresse association  
:  
43 Rue Maréchal De  
Latre, de Tassigny,  
21470 Brazey-En-  
Plaine

Objectifs :

Promouvoir la pratique du Roundnet à tout  
âge ; s'amuser et progresser à plusieurs ;  
apprendre et partager une activité  
physique émergente, plus connue sous le  
nom de « Spike Ball »

**Avis commission CVE : FAVORABLE**

18h25

## Biochallenge

**X**

Association de  
filière :  
Scientifique

**Date de création :**

**23/12/2002**

**Nathan SCHEMEL**

Adresse association  
:  
UFR SVTE - 6 Bd  
Gabriel, 21000 Dijon

Objectifs :

Accompagnement des étudiants de

Master Biologie-Santé de l'UFR SVTE.

BioChallenge est une association créée en 2002, dédiée à l'accompagnement des étudiants du Master Biologie-Santé de l'UFR SVTE. Notre mission est de favoriser leur intégration sociale, académique et professionnelle à travers des événements conviviaux, des ateliers, et des rencontres avec des professionnels de la biologie-santé. Nous aidons les étudiants à créer des liens, tout en leur offrant des ressources et des opportunités pour réussir leur insertion dans le monde du travail.

Rejoindre BioChallenge, c'est intégrer un réseau solidaire, engagé dans l'épanouissement et la réussite de chacun.

**Avis commission CVE : FAVORABLE**

---

18 :45

## **PULCO**

**Mathys GARNIER**

Adresse association  
:  
UFR Langues et  
Communication  
4 Boulevard Gabriel  
21000 DIJON

Objectifs :

Cette association a pour objet de représenter les étudiant.e.s en langues, d'organiser des événements de cohésion et d'entraide et représenter ces étudiant.e.s au sein des différentes instances.

**Avis commission CVE : FAVORABLE**

**Maxence Roulliat remercie les membres de la commission pour leur participation et lève la séance à 19h10.**

## BUREAU DE LA VIE ASSOCIATIVE

### Commission Subventions culturelles du 11/10/2024

17h00 / salle de Conférence- MDE

#### Compte-rendu

Présents : Vice-Présidente élue à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire,  
Vice-Président délégué aux politiques culturelles de l'UB, Tadeusz SLIWA.  
Responsable BVA, Caroline GERIN  
Responsable BVE, Thomas PITA  
Vice-Président mission associative, Léonard de Almeida Girod  
Représentant élu étudiant du CA /CFVU : Robinson DAOUST  
Représentant élu étudiant du CA /CFVU : Thomas MORAUX

Associations représentatives : STOCK

Excusés :

Représentant association culturelle conventionnée : ADEXPRA

Absente :

Représentante élue étudiante du CA /CFVU : Chloé PORTERAT

---

La commission étudie aujourd'hui 2 demandes de subventions culturelles reçues pour cette séance. Les avis rendus figurent dans le tableau ci-joint.

(A noter : lorsqu'un dossier d'une association qui siège en commission est étudié, les membres de l'association concernée quittent la salle le temps des échanges et des votes).

La séance est levée à 18h20.

### Commission de subvention CULTURELLE du 11/10/2024

#### SALLE DE CONFERENCE - MDE

N° dossier Projets	Association	Projet / objet	Date début	Date fin	Budget total	Subvention culturelle sollicitée	Pour info : Sub. FSDIE	Avis commission	Règle 50%	Montant accordé	Commentaires
503	TUD	Pratique théâtrale 2024-25	24/09/2024	25/03/2025	51492,46	4000		FAVORABLE		4000	Très bon dossier. Projet favorable
558	STOCK	Concert de fin d'année	24/09/2024	25/03/2025	51492,46	430	400	FAVORABLE		430	Très bon dossier. Projet favorable

2 DOSSIERS

<b>Total montant subvention culturelle :</b>	<b>4 430</b>
--	--------------

Instances :	
CFVU	14/10/2024
CA	19/11/2024

# Compte-rendu de la Commission CVEC

Séance du mardi 10 septembre 2024

La commission CVEC s'est réunie en formation plénière le mardi 10 septembre 2024 à 14h, sous la présidence de Monsieur Vincent THOMAS et Monsieur Maxence ROUILLAT, vice-président délégué à la vie étudiante et au bien-être étudiant.

Membres à voix délibératives : Jean FEVRE ; Robinson DAOUST (donne procuration à Lucile CHUPIN) ; Lucile CHUPIN ; Vanessa VAIZANT (donne procuration à Samuel PECAUD) ; Maxence ROULLIAT ; Carine MICHEL ; Tadeusz SLIWA (donne procuration à Marie-Laure BAUDEMMENT) ; Muriel HENRY ; Samuel PECAUD ; Eric HUSSON ; Marie-Laure BAUDEMMENT ; Laurence BRONNER (représentante d'Alain HELLEU).

Membres à voix consultatives : Valérie BORDE ; Fanny JEANROY.

Autres personnes présentes : Emilie BOIS ; Thomas PITA ; Frédéric PELLERIN ; Chloé DURINDEL.

*Début de séance 14h20*

## 1. Orientations budgétaires de la CVEC 2025

La CVEC est une taxe dont les contributeurs sont les étudiants inscrits en formation initiale dans l'Enseignement Supérieur et dont les bénéficiaires sont les établissements d'Enseignement Supérieur. Cette taxe s'inscrit notamment dans le cadre de la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'organisation et à la réussite des étudiants (article L841-5 du Code de l'Education).

Seuls les étudiants qui ne sont pas exonérés et assimilés payent la CVEC. Toutefois, le montant de cette taxe augmente chaque année, passant à 103 € en 2024. Cela représente un coût financier conséquent pour les étudiants non-boursiers. Néanmoins, Maxence ROUILLAT rappelle que la CVEC permet la réalisation de multiples projets à destination des étudiants et permet le fonctionnement de plusieurs services et pôles. Cet impôt participe donc à la réussite académique des étudiants.

Sur le plan financier, le CROUS est à la fois organisme collecteur et organisateur de la répartition de la CVEC en collaboration avec les établissements d'Enseignement Supérieur. L'université perçoit un premier versement effectué en début d'année civile représentant une « part fixe », puis un deuxième versement vers juillet représentant une « part variable » d'ajustement. De par la nature de la CVEC, l'Etat décide des modalités de sa répartition et de sa distribution.

En outre, aux vues de l'évolution des usages et d'une logique de clarification et de transparence, une charte de bon usage de la CVEC a été mise en place à l'uB. Cette dernière implique de nouvelles procédures reproductibles, avec un renouvellement de la commission plus représentative. Maxence ROUILLAT explique alors la répartition des fonds CVEC en trois parties :

- la « part récurrente » qui permet de financer un certain nombre de services de l'université.
- la « part projets » qui provient de la différence entre le montant total de la CVEC et la « part récurrente »,
- et la « part reprogrammation » qui est constituée de projets validés par la commission, mais qui doivent être reportés à l'année suivante pour des raisons diverses.

En conséquence, trois commissions CVEC sont organisées durant l'année civile :

- une commission en début d'année civile pour travailler sur la « part reprogrammation »,
- une commission au printemps pour établir un bilan de l'année N-1,
- et une commission de septembre pour étudier les projets de l'année N+1.

Ainsi, cette séance aborde la « part récurrente » ou plutôt « les orientations budgétaires », qui contribuent au bon fonctionnement des services bénéficiaires, en offrant une visibilité budgétaire stable. La Commission

CVEC doit rendre un avis concernant ces orientations budgétaires en vue du vote du conseil d'administration du 30 septembre 2024.

Ainsi, Maxence présente les orientations budgétaires 2025 pour total de 1 160 000 €, aidant :

- Le SUAPS pour 200 000 € qui ne représente aucun changement par rapport à l'année N-1,
- Le PFVU, dont 400 000 € pour le FSDIE et 50 000 € pour les guides de bienvenue, Campus Days, le tutorat de rentrée. Ceci ne représente aucun changement par rapport à l'année N-1,
- Le SSE pour 370 000 €, qui ne représente aucun changement par rapport à l'année N-1,
- Le Pôle Culture, avec l'Atheneum pour 70 000 €, qui représente une légère augmentation par rapport à N-1,
- La P'tite Fac pour 70 000 €, qui ne représente aucun changement par rapport à l'année N-1.

<b>Vote</b>	<b>Favorable à l'unanimité</b>	
	Membres élus présents ou représentés : 12	Suffrages exprimés : ___
	Ne prend pas part au vote : ___	Contre : ___
	Abstention : ___	Pour : 12

La Commission Solidarité Etudiante n'est pas incluse dans ces orientations budgétaires pour des questions de flexibilité, en corrélation avec son activité grandissante. Elle pourra toutefois bénéficier de la « part projets », plus adaptée à sa situation.

Samuel PECAUD, Marie-Laure BAUDEMONT et Muriel HENRY s'accordent sur le fait que cette « part récurrente » aide à se projeter plus sereinement et à faire évoluer les projets. Le SUAPS arrive à l'équilibre grâce, en partie, à cette « part récurrente ». Samuel PECAUD précise que cet équilibre peut malheureusement être menacé si une source de revenus d'un acteur extérieur se retire. Les appels à projets peuvent dynamiser l'offre mais bénéficier d'une « part récurrente » reste fondamental.

Marie-Laure BAUDEMONT précise que cette « part récurrente » reste insuffisante pour l'Atheneum. La CVEC leur permet uniquement de payer les salaires des titulaires et CDI. Il n'est pas possible de financer les projets inhérents à leur activité.

C'est pourquoi un gel ou une baisse hypothétique de la CVEC aurait un impact négatif sur les services offerts par l'université selon les porteurs de projets. Par ailleurs, Samuel PECAUD et Marie-Laure BAUDEMONT rappellent la gratuité ou du moins quasi-gratuité des activités relatives à la vie étudiante. Il s'agit d'une volonté politique et historique de l'université de Bourgogne. Maxence ROULLIAT souligne que l'université se distingue par certains choix, notamment par le soutien financier de La P'tite Fac.

Maxence ROULLIAT aborde également d'autres sources de financement telles que la CVEC CROUS et l'appel à projets Vie Etudiante de la Région. Concernant la CVEC CROUS, on note une volonté de diffuser cet appel à projets de façon globale. Concernant l'appel à projets Vie Etudiante, ce dernier devrait être renouvelé avec le même calendrier et un règlement d'intervention très similaire. Toutefois, la Région contrôlera de manière plus précise la communication autour des projets.

Samuel PECAUD s'inquiète du décret impliquant une augmentation de la part CVEC pour les établissements privés. Fanny JEANROY indique qu'il est vrai que ceci impacte négativement la part variable pour l'ensemble des établissements publics au niveau national. Aussi, Maxence ROULLIAT explique qu'il se peut qu'avec l'augmentation de la taxe l'impact sera minime. Il est cependant difficile d'anticiper l'impact de ce type de phénomènes.

Lucile CHUPIN s'interroge sur le manque de pertinence ressenti par un étudiant ne développant pas sa vie étudiante. Fanny JEANROY répond qu'aux vues de l'apport diversifié de la CVEC, les étudiants de



l'université bénéficie forcément de la CVEC. Par ailleurs, elle souligne que l'université de Bourgogne et le CROUS ont pour mission de sensibiliser à la vie étudiante.

Lucile CHUPIN pose la question de la communication faite autour de la CVEC à destination des étudiants. Muriel HENRY et Emilie BOIS expliquent que l'université communique autour de la CVEC, notamment en ligne lors des inscriptions. Une infographie de la répartition de la CVEC (pour 100€) existe et d'ores et déjà diffusée. Cependant, un travail autour de l'appropriation de l'information par les étudiants est en cours pour mieux communiquer autour de cette problématique.

*Fin de séance 15h05*

## Compte-rendu de la Commission CVEC

Séance du vendredi 04 octobre 2024

La commission CVEC s'est réunie en formation plénière le vendredi 04 octobre 2024 à 14h. La présidence de la commission relève du vice-président délégué à la vie étudiante et au bien-être étudiant : Monsieur Maxence ROULLIAT.

Membres à voix délibératives : Antoine SABATIER (donne procuration à Eric HUSSON), Thomas MORAUX (donne procuration à Lucile CHUPIN) ; Lucile CHUPIN ; Vanessa VAIZANT ; Maxence ROULLIAT ; Carine MICHEL (donne procuration à Maxence ROULLIAT) ; Tadeusz SLIWA ; Muriel HENRY ; Samuel PECAUD ; Laure BERNARD-LEVEQUE (donne procuration à Maryline DAMOTTE) ; Eric HUSSON ; Marie-Laure BAUDEMONT (donne procuration à Samuel PECAUD) ; Laurence BRONNER (représentante d'Alain HELLEU).

Membres à voix consultatives : Murielle BALDI (donne procuration à Fanny JEANROY) ; Frédéric PELLERIN (représentant de Valérie BORDE).

Autres personnes présentes : Emilie BOIS ; Thomas PITA ; Jonathan PLAIT ; Chloé DURINDEL.

*Début de séance 14h00*

### **1. Examen des projets dans le cadre de l'appel à projets CVEC et présentation du groupe de travail Communication par le CROUS**

La CVEC est une taxe dont les contributeurs sont les étudiants inscrits en formation initiale dans l'Enseignement Supérieur et dont les bénéficiaires sont les établissements d'Enseignement Supérieur et les CROUS.

Seuls les étudiants qui ne sont pas exonérés et assimilés payent la CVEC. Le montant de cette taxe est indexé sur l'inflation, passant à 103 € en 2024.

Sur le plan financier, le CROUS est à la fois organisme collecteur et organisateur de la répartition de la CVEC en collaboration avec les établissements d'Enseignement Supérieur. L'université perçoit un premier versement effectué en début d'année civile représentant une « part fixe » d'un montant fixé par décret à 46 € ; puis un deuxième versement représentant une « part variable » d'ajustement, notifiée fin juillet au plus tard. La part reversée au CROUS représente entre 7,5% et 15 % de la CVEC. De par la nature de la CVEC, l'Etat décide des modalités de sa répartition et de sa distribution.

Un nouveau décret paru durant l'été 2024, évoqué lors de la dernière séance, modifie la répartition de la CVEC, au bénéfice des établissements privés et au déficit des établissements publics. Maxence ROULLIAT précise qu'il est difficile d'anticiper l'impact financier, sans l'exécution d'un exercice comptable entier. Toutefois, il informe qu'aucune perte ne serait à prévoir selon l'ancien cabinet de la Ministre Retailleau. Cependant, une perte de 1€ par étudiant serait à prévoir selon la DGESIP, contre une perte de 5% par étudiant selon la cour des comptes ou encore une perte entre 3 € et 6 € par étudiant selon le réseau VÉCU.

Pour rappel, les orientations budgétaires 2025 ont été adoptées en conseil d'administration le 30 septembre 2024 pour total de 1 160 000 € de part récurrente, aidant :

- Le SUAPS pour 200 000 €,
- Le PFVU, dont 400 000 € pour le FSDIE et 50 000 € pour les guides de bienvenue, Campus Days, le tutorat de rentrée,
- Le SSE pour 370 000 €,
- Le Pôle Culture, avec l'atheneum pour 70 000 €,
- La P'tite Fac pour 70 000 €.

La mise en place de la charte de bon usage de la CVEC a eu pour conséquence la mise en place d'un appel à projets CVEC uB. Un travail d'instruction important a été effectué par le Pôle Formation et Vie Universitaire et par le Pôle Finances. On note des difficultés pour plusieurs porteurs de projets à répondre à cet appel à projets. Certains projets, notamment ceux dont le porteur de projets n'est pas identifié, ne rentrent pas totalement dans le processus attendu. Pour cette première édition, une souplesse dans les attendus était instaurée en vue d'une évolution du processus. Pourtant Maxence ROULLIAT indique les composantes seront invitées à mieux respecter le cadre de cet appel à projets pour les éditions futures. Un accompagnement en amont et pendant la période de dépôt des projets est d'ailleurs d'ores et déjà mis en place.

Les IFSI ont aussi été destinataires de cet appel à projets. Néanmoins, aucun projet n'a été déposé. Maxence ROULLIAT s'interroge donc sur la pertinence des contacts à disposition de l'université.

En complément du nouvel appel à projets CVEC uB, il est rappelé que le CROUS organise également son appel à projets à destination des établissements d'enseignement qui accueillent des formations postbac, ainsi qu'aux collectivités qui réalisent des actions au bénéfice des étudiants et à certaines associations non-étudiantes. L'enveloppe régionale à répartir est d'environ 200 000 € pour un total de demandes supérieur à ce montant, Les 9 projets de l'université de Bourgogne représentent une demande globale de 69 448 € auprès du CROUS.

Dans une logique de transparence et d'une meilleure communication auprès des étudiants, Maxence ROULLIAT invite l'ensemble des composantes bénéficiant de la CVEC pour leurs projets à apposer le logo « Financé par la CVEC » sur leur support de communication.

La « part projets » disponible pour l'appel à projets de la CVEC uB s'élève à **600 000 €**. Les composantes ont présenté les projets suivants :

L'INSPE Dijon a déposé un projet pour l'aménagement de lieux de vie à hauteur de **20 000 €**.

Le Pôle Culture a déposé plusieurs demandes de financement :

- « Fonctionnement atheneum » pour **95 000 €** vient en complément des 70 000 € en orientations budgétaires, en vue d'assurer le salaire des titulaires et des contractuels qui font fonctionner le service ;
- « Café culturel atheneum » pour **20 000 €** ;
- « Femmes et recherche, rencontre public/chercheur/artiste au cœur de Dijon » pour **2 200 €** ;
- « Festival OSE » pour **15 000 €**, un festival réalisé pour et par les étudiants ;
- « Remise à niveau parc technique atheneum » pour **50 000 €**, projet important selon Marie-Laure BAUDEMONT pour le prêt et l'utilisation de la salle par les étudiants notamment ;
- « Un-e chercheur-une œuvre » & « Un-e chercheur-un film » à la Nuit des Étudiants et sur le campus pour **9 545 €**, projet auparavant soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté ;
- « Tutorat artiste de haut niveau » pour **4 900 €** en faveur des étudiants artistes de haut niveau ;
- « Novosonic Le Creusot » pour **25 000 €**. Le montant de la demande s'explique par le coût du déplacement et de la provision du matériel ;
- « Novosonic Dijon » pour **50 000 €** ;

Une réflexion poussée doit être menée autour de la question de la masse salariale du personnel permanent. Maxence ROULLIAT indique qu'il est conseillé de ne pas faire dépendre le salaire des titulaires de la CVEC. Samuel PECAUD précise que la CVEC est supposée venir en supplément des ressources financières existantes. La baisse de la dotation implique un remplacement par la CVEC.

Le Pôle Documentation a déposé plusieurs demandes de financement avec les projets :

- « Mettre à disposition des étudiants une salle de travail en groupe en bibliothèque B2UFR (extension Lettres du bâtiment Droit-Lettres) » pour **13 700 €**. Cette salle prévue pour le travail en groupe répond à un besoin grandissant des étudiants ;
- « Réaménagement et agrandissement de l'espace de détente de la bibliothèque Droit-Lettres » pour **4 924 €**. L'espace déjà existant remporte un succès mais devient trop étroit pour la demande.
- « Aménagement » pour **4 690 €** en faveur de la bibliothèque INSPE, qui n'a pas bénéficié de projets d'aménagement ces dernières années. On cherche ici à créer un espace détente mais aussi propice à la médiation autour du livre, en adéquation avec la formation des étudiants.

Le Pôle Logistique 5 UFR a déposé plusieurs demandes de financement avec les projets :

- « Totems « culture » » pour **13 278 €** en vue de l'installation de deux totems afin de présenter aux étudiants des artistes ou des courants artistiques via des séquences qu'ils leur seront présentées via ce média.
- « Aménagement de tiers-lieux dédiés aux étudiants dans le bâtiment Chabot-Charny » pour **13 911 €**.
- « Aménagement de tiers-lieux dédiés aux étudiants dans le bâtiment Pôle AAFE » pour **14 307 €**.

Le Pôle Patrimoine a déposé plusieurs demandes de financement avec les projets :

- « Extension de la crèche universitaire La P'tite Fac » pour **500 000 €**, montant d'ores et déjà réservé pour ce projet pluriannuel ;
- « Prêts de clés 4G » pour **11 175 €**. Antoine SABATIER s'interroge sur le coût global pour ce type de produits. Maxence ROULLIAT indique ce service est toujours très apprécié des étudiants pour un coût annuel de 63,72 € HT par an, par étudiants.

Le Service de Santé Etudiante a déposé le projet « Ma Santé Mon Bien-Etre » pour une demande de financement à hauteur de **8 922 €**. En complément de la Cellule Bien-Etre, ces activités s'inscrivent sur un plan thérapeutique, au bénéfice de l'ensemble des étudiants via une communication globale.

Le SUAPS a déposé plusieurs demandes de financement avec les projets :

- « Stage inter-sites de l'université de Bourgogne » pour **36 745 €** en vue, notamment, de renforcer le sentiment d'appartenance à l'université de Bourgogne ;
- « Salle de musculation site de Chalon » pour **11 373 €** en vue d'un aménagement ;
- « PEPS » pour **8 000 €** en vue de welcome packs à destination des étudiants sportifs de haut niveau en vue de renforcer le sentiment d'appartenance mais aussi valoriser leur engagement ;
- « Commission Solidarité Etudiante « CSE » » pour **130 817 €**. Vanessa VAIZANT indique cette demande serait principalement pour la masse salariale, même si la CSE bénéficie de l'aide conséquente de bénévoles. L'activité de la « CSE » s'est fortement accrue et s'est même développée sur les sites délocalisés, qui ont leurs problématiques propres. Le CSE dispose de nombreux partenaires fournissant un soutien précieux en termes de services et fournitures, cependant les soutiens financiers directs sont

plus complexes à trouver. Fanny JEANROY encourage la collaboration entre la « CSE » et les services du CROUS, qui est déjà effective. Une demande dans le cadre de l'appel à projets CVEC CROUS est envisagée pour l'année prochaine. Par ailleurs, la part sociale du FSDIE pourrait couvrir certains frais de fonctionnement de la Commission Solidarité Etudiante.

Le Service Communication a déposé plusieurs demandes de financement avec les projets :

- « Poste communication SUAPS / Pôle culture » pour **35 600 €** ;
- « Valorisation major et sportifs haut niveau » pour **2 000 €** répondant à la demande du Ministère de valoriser l'engagement des étudiants ;
- « Welcome Packs » pour **52 000 €**, qui a été mis en place pour la première fois cette année.

L'UFR Langues et Communication a déposé une demande de financement pour son projet « Création d'un FabLab Humanités Numériques au sein de l'UFR Langues et Communication » pour **6 253 €**.

Le Pôle Formation et Vie Universitaire a déposé plusieurs demandes de financement avec les projets :

- « Schéma directeur de la vie étudiante » pour **8 000 €** en vue de la communication autour du schéma ;
- « Cellule Bien-Etre » pour **22 500 €** en complément de la subvention dans le cadre de l'AAPVE ;
- « Cellule de lutte contre les VSS » pour **27 500 €** qui connaît des changements importants dans son déploiement et dans son organisation ;
- « Service de vie étudiante masse salariale » pour **78 310 €** ;
- « Projets de vie étudiante » pour **32 000 €** pour diverses actions comme le club, le parc associatif, la soirée des associations étudiantes etc ;
- « Protections hygiéniques » pour **40 000 €** pour recharger les 33 distributeurs ;
- « Formations PSSM » pour **5 000 €** pour la mise en place de formateurs premiers secours en santé mentale ;
- « Projet de convention uB/CRIJ » pour **20 000 €** en vue de développer le partenariat concernant la Carte Avantages Jeunes et la partie « Information Jeunesse » et jobs étudiants.

L'UFR Sciences de Santé a déposé une demande de financement pour l'aménagement du rez-de-chaussée du bâtiment pour **65 000 €**. Ce projet se décompose en se divise en 3 sous-projets à hauteur de 14 000 €, 14 000 € et 37 000 € en vue de créer de « vrais lieux de vie ».

Le PAJI a également dépose une demande de financement au bénéfique de la Maison de l'Etudiant pour **37 000 €**. Ce projet comporte l'aménagement d'une ressourcerie, ainsi qu'une signalétique.

Une enveloppe globale de **37 160 €** au bénéfice des campus territoriaux est prévue. Ces différentes enveloppes serviront à financer des projets liés à la vie quotidienne dans le secteur de la vie étudiante. Le développement d'activités liées à la vie étudiante sur tous les sites est une volonté forte de Maxence ROULLIAT.

Le Campus Développement Durable a déposé une demande de financement pour le projet « Le Bureau Vert » pour **40 000 €**. Des actions de sensibilisation, de formation et de prévention liées au développement durable sont prévues via le recrutement et la formation d'étudiants pour une approche de pairs à pairs.

Le site du Creusot a déposé une demande de financement pour une salle de sport à hauteur de **31 000 €**.

Maxence ROULLIAT note un total de demande 1 361 248 € après correction. Il est à noter que plusieurs projets ne peuvent être retenus :

Le Pôle Patrimoine a déposé une demande de financement de **50 000 €** en complément CVEC. L'idée était de compléter des projets déjà présentés. Or, si un projet n'a pas assez de ressources financières, un arbitrage de la gouvernance est toujours possible. C'est pourquoi cette proposition n'a pas abouti.

L'IUT du Chalon a déposé une demande de financement pour **200 000 €** pour la mise en place d'un plateau sportif. Ce projet fait écho à un projet similaire qui n'avait pas pu aboutir. En outre, très peu d'éléments ont été transmis à la gouvernance et au Pôle Patrimoine. Dans le même temps, la ville de Chalon a également pour projet l'installation de son plateau sportif. Ainsi, ce projet, à l'heure actuelle, pourrait faire double emploi. Samuel PECAUD précise que ce projet se devrait d'être soutenu par le SUAPS de Chalon. En conséquence, cette proposition n'a pas abouti.

Le projet « Rénovation des sols des locaux occupés par les associations étudiantes localisées dans l'extension Droit » pour **8 738 €** du Pôle Logistique 5 UFR n'a pas été retenu du fait de la nature des dépenses qui s'éloigne du secteur de la vie étudiante.

Le projet « Financement de l'UE « elles font la science » » du Pôle Culture pour **1 400 €** n'a pas été retenu, en dehors du périmètre du cadre de financement de la CVEC.

Le montant total des demandes éligibles s'élève ainsi à 1 100 310 € d'après Maxence ROULLIAT. Ainsi, 500 310 € reste à arbitrer. Une première liste de demandes doit être établie et accompagnée de projets sur liste complémentaire en fonction du reliquat futur.

La Commission CVEC rend un avis négatif pour le projet « Totems Culture » du Pôle Logistique 5 UFR du fait d'un manque d'articulation avec le Pôle Culture.

A l'instar de l'année précédente, la Commission CVEC privilégie les projets qui permettent de faire fonctionner les services dont ceux avec de la masse salariale. Toutefois, la dépendance à la CVEC pour financer des postes posent question sur la pérennité de certaines activités. Fanny JEANROY encourage l'université de Bourgogne à engager une réflexion autour d'un basculement possible entre frais de fonctionnement et masse salariale. Le financement de plus de frais de fonctionnement par la CVEC pourrait libérer des ressources pérennes pour financer la masse salariale. Maxence ROULLIAT indique s'interroger à moyen et long terme sur la dépendance à la CVEC pour le bon fonctionnement des services.

Maxence ROULLIAT déclare vouloir prioriser les projets permettant de répondre aux besoins primaires des étudiants. Vanessa VAIZANT propose que la « CSE » diminue sa demande à 115 000 €, (masse salariale). Le projet « Novosonic Le Creusot » doit être suspendu pour le moment. Pour les projets d'aménagement de lieux, tous ne pourront pas bénéficier de financement CVEC cette année.

Le projet « PEPS » est inscrit en liste complémentaire au profit du projet du « Poste communication SUAPS / Pôle culture ». Le projet « Aménagement » pour la bibliothèque universitaire INSPE est aussi inscrit en liste complémentaire du fait de son envergure moindre et au profit du projet de la bibliothèque B2UFR.

La diminution des charges pour le projet du « Protections hygiéniques » est également envisagée.

Un doute sur la nature vie étudiante du projet « Femmes et recherche, rencontre public/chercheur/artiste au cœur de Dijon » est soulevée. Un arbitrage sera effectué ultérieurement.

Dans le contexte actuel, Maxence ROULLIAT encourage une nouvelle fois la recherche de financements extérieurs, notamment via les appels à projets.